

COMPTE RENDU DE REUNION

SERVICE DEMOCRATIE LOCALE

ville de vi||urbanne

ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER BUERS CROIX LUIZET

EMETTEUR

Florent Barrallon, agent de développement territorial Buers/Croix-Luizet

DATE DE LA REUNION

Jeudi 11 juin 2015

ORDRE DE JOUR

Assemblée plénière de réinstallation du Conseil de quartier

INVITES

participants	absents/excusés
Environ 35 habitants Associations Maison sociale Croix-Luizet Marc Ambrogelly, adjoint au maire en charge de la démocratie participative et des centres sociaux Ali Mohammed Ahamada, adjoint de quartier Buers/Croix-Luizet et Charpennes/Tonkin Bénédicte Augagneur, Keïra Hassi et Florent Barrallon, de la Direction de la démocratie, du développement et de la vie des quartiers (DDVQ)	

DIFFUSION

participants +	copies
L'ensemble des habitants ayant renouvelé leur inscription pour la Charte 2015	

La réunion s'est déroulée en présence de 43 personnes au total. Deux associations sont présentes : Zéotrope et la Maison sociale Croix-Luizet.
Sur place, 17 inscriptions au Conseil de quartier et 10 au bureau.

Dans un premier temps, les membres de l'ancien bureau du CQ ont présenté la commission cadre de vie, propreté, qui permet de centraliser les informations à transmettre aux services, et rappelé quelques actions : fête de la Nature, illuminations.

Questions du public :

Deux préoccupations importantes sont exprimées par les personnes présentes :

- Quels moyens de communication sont à disposition du Conseil de quartier pour communiquer à la fois en direction des habitants du quartier, mais également au sein même du Conseil de quartier ? Car il apparaît que les simples membres du Conseil n'ont pas forcément d'informations et de temps de participation réguliers.
De nouveaux moyens vont être mis en place pour compléter les moyens déjà existants pour mettre en place une communication plus efficace (adresse mail générique, nouveau panneau d'affichage...).
- Le Conseil de quartier, et même les habitants au-delà, peuvent-ils avoir plus d'informations sur les aménagements dans le quartier ? (terrain des Sœurs, rue Sainte-Famille, plan

d'aménagement de Jean Moulin, rues impactées par l'enfouissement des eaux...). Il est rappelé que la Maison des Services Publics des Buers peut être un lieu ressources pour récolter des informations sur les aménagements. Des personnes pertinentes peuvent également être conviées aux réunions du Conseil selon la thématique choisie, notamment via l'intermédiaire de l'adjoint de quartier.

Puis, prise de parole de Marc Ambrogelly avec présentation de la charte 2015 et ses principales évolutions :

1. La création des adjoints de quartier donc plus de co-présidence
2. Un bureau de 15 personnes maxi, recherche de la parité, pour 3 ans avec confirmation de l'engagement chaque année
3. La présence de 3 à 5 associations au sein du bureau
4. La création de 2 à 3 référents (au moins un homme et une femme) en lieu et place d'un seul Président habitant
5. Un engagement qui peut-être occasionnel en fonction des sujets et des disponibilités
6. Une feuille de route annuelle avec des sujets choisis permettant d'en faire le bilan
7. Une attention bienveillante à l'accueil des nouveaux inscrits
8. Les Conseils mènent des actions annuelles pour aller à la rencontre des nouveaux habitants
9. Le tirage au sort de 50 personnes par quartier

Enfin, l'agent de développement territorial (ADT) rappelle les missions du bureau et rend compte du nombre de candidatures : 10 personnes (5 femmes et 5 hommes). Chacune des personnes est amenée à se présenter et à expliquer pour quelles raisons elle souhaite s'investir. Pas de tirage au sort nécessaire.

Sur 10 personnes, 5 nouveaux et 1 membre d'un bureau précédent.

ATROUS Nabil	ECHCHIKH Abdelkader
BARTHOLIN Charles	JALOUX Daniel
BERNARD Danielle	JULLIAN Lucette
D'AMBROSIO Lidia	LAURINI Robert
D'AMEDOR DE MOLLANS Michèle	LOIRE Aurélie

Une réunion de bureau est fixée le 30 juin à 19 h, à la Maison des Services Publics afin :

- d'identifier les 2 à 3 référents du Conseil
- de proposer la feuille de routes pour la fin d'année 2015
- de repérer les associations à inviter au bureau

Les sujets repérés par la DDVQ sont énoncés :

- L'organisation de temps conviviaux : fête de la Nature, illuminations
- La poursuite du travail de la commission cadre de vie
- Bilan des moyens à disposition du Conseil de quartier

